

# ASSO'TREMENT : USL

Fort de 172 licenciés, notre club met l'accent sur la formation des jeunes, de tous les jeunes quelque soit leur niveau. Pour la saison 2007-2008, les résultats ont été à la hauteur de nos espérances : les deux équipes séniors montent en division supérieure. Nouveauté pour la prochaine saison : une équipe **vétérans-loisirs** ouverte aux plus de 34 ans (contactez Éric Guyon au 02 96 85 96 71). Seules conditions exigées : la bonne humeur et une envie de se retrouver autour du ballon rond.

Pour nous proposer un article : par mail [lanvallayautrement@voila.fr](mailto:lanvallayautrement@voila.fr)  
ou écrire à : Lanvallay Autrement, chez R. Mahé, 41 rue du Pré de l'étang, 22100 Lanvallay



# L'OTREMENT

N° 1 - Juin 2008

## EDITORIAL

L'Otremment prend son envol. Après le numéro d'essai du mois de Mai, voici le numéro 1 de notre journal qui, nous l'espérons fera une longue carrière. Nous comptons sur vous tous, habitants du grand Lanvallay, pour le faire vivre par vos observations, vos critiques et aussi en proposant des articles pour nos différentes rubriques.

L'association Lanvallay Autrement, a tenu une réunion publique le 14 Mai dernier pour présenter ses principaux objectifs pour l'année à venir: regards critiques et constructifs sur l'action de l'équipe municipale actuelle, animations et échanges à l'échelle de la commune, information et formation en matière de gestion municipale.

Le dicton du jour :  
Cotissois  
qui mal y pense !



Les échanges ont été fructueux et enrichissants. La présence de personnes de Pleudihen et de Léhon a ouvert le débat sur des possibilités de manifestations communes ainsi que des perspectives de mise en place de réseaux d'information sur des expériences communales originales ; une visite est d'ores et déjà prévue à Langouët (chaufferie bois) et Bazouges sous Hédé (lotissement éco-citoyen).

pour nous contacter : [lanvallayautrement@voila.fr](mailto:lanvallayautrement@voila.fr)

Pour nous écrire : Lanvallay Autrement, chez R. Mahé, 41 rue du Pré de l'étang, 22100 Lanvallay

## QUEL ÂGE AVONS-NOUS ?

On entend beaucoup: « *La population rajeunit ! C'est forcé, avec toutes les nouvelles constructions...* » Et bien, c'est faux, les chiffres parlent d'eux mêmes :  
en 1999, les personnes de 60 ans ou +, représentaient 30% de la population de Lanvallay.  
en 2006, elles représentaient environ 32,5% (+2,5%).  
en 1999, la commune comptait 43,4% d'actifs, contre 42,3% en 2006 (-1,1%).

actif °: actif occupé ou chômeur ; inactif : retraité, pré-retraité, élève, étudiant, autres \*sources Insee  
(° « *la France qui se lève tôt* »)

Tous ces chiffres témoignent bien d'une tendance à un vieillissement de la population : plus de personnes âgées, moins d'actifs. Une des explications évidente est le prix de plus en plus élevé des terrains constructibles sur la commune ; les jeunes couples, primoaccédants, comme on dit, ne peuvent pas se payer le luxe de bâtir leur maison à Lanvallay ; ils se « replient » sur des communes plus accessibles. Pour enrayer ce processus, il est temps de créer des lotissements communaux, moins chers, car à but non lucratif, et d'intégrer des logements accessibles à tous dans les nouvelles zones d'habitat. Chacun sait que les promoteurs privés n'ont pas vraiment la fibre sociale!



## CHRONIQUE DU GRAND LANVALLAY

**Vive l'allumage à la bigoudène, simple, économique et durable !**

C'est bientôt l'été et la saison des barbecues est ouverte. Afin d'éviter d'être envahi par les odeurs de ZIP ou autres produits toxiques, nous vous proposons une technique infailible pour lancer vos grillades. Matériel : charbon de bois, ½ verre d'huile alimentaire et 3 feuilles d'essuie-tout. Roulez vos feuilles de papier essuie-tout (la coiffe). Disposez votre charbon de bois autour (la robe noire). Versez l'huile dans la coiffe, allumez par le haut et allez prendre l'apéro ! Nul besoin de souffler sur le feu, pas d'odeur désagréable et des braises réparties de manière uniforme. Tant qu'y'a de la breizh... Yec'h mad !



## AGENDA

Tout le mois de juin  
à la galerie **AR TY CHAUX** sur le halage,  
« **Fossettes ou faux sets** »  
de Virginie  
Perain,plasticienne.

Samedi 14 juin.

- Kermesse

des écoles de  
Lanvallay.

- musique au jardin, à partir  
de 18h à St Solen.

(<http://st-solen.vousinvite.net>)

Samedi 28 juin 2008 :

- Randonnée de Lanvallay  
Autrement, 9h mairie St Solen

- Inauguration de l'école  
maternelle, ouverture au  
public l'après midi.

- Feu de la St Jean de  
l'A.S.L.Tressaint.

## QUI CHERCHE TROUVE

**perdu-urgent**

homme avec beau fourire,



fouhaite retrouver fon dentier  
perdu famedi dernier rue de la  
fanfonnais. Merfi de me le  
reftituer auffitôt que poffible fil

# LE CONSEIL MUNICIPAL VU PAR L'AUTREMENT

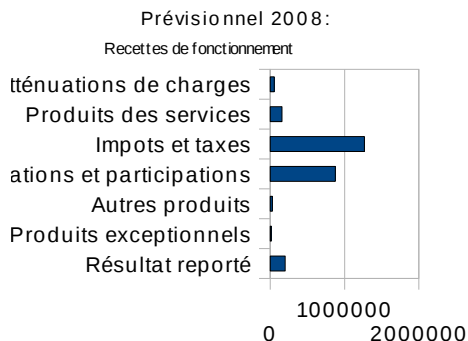
## Les indemnités de nos élus

Dans le compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2008, paru sur le site internet de la mairie, figure le mode de calcul des indemnités des élus tel que l'adjoint aux finances l'a présenté en séance (43% de l'indice 1015 pour le maire, 16,5% pour les adjoints, etc...). Toutefois il n'est pas dit à quoi cela correspond, alors nous allons réparer cet oubli. L'indice 1015 de la fonction publique correspond, par exemple au traitement maximum d'un professeur agrégé hors classe en fin de carrière. En résumé notre maire perçoit une indemnité mensuelle brute de 1608,74€ (à laquelle il faut ajouter 900€ de vice-président à la CODI), les 3 premiers adjoints et le maire délégué de Tressaint 617,31€. Les autres adjoints partagent leur indemnité avec leurs conseillers délégués correspondants (**NDLR** ce qui est tout à leur honneur) soit 505,07€ pour un adjoint et 149,65€ par conseiller délégué.

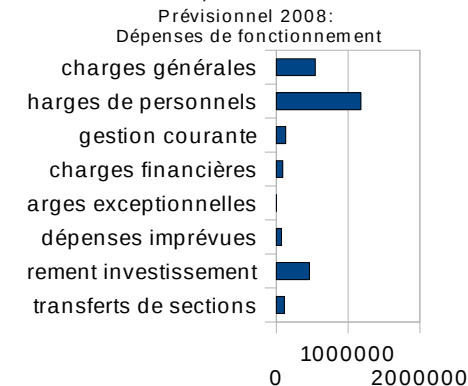


## Le budget en toute simplicité (acte1)

On voit bien que les ressources de la commune proviennent en majorité de l'impôt : 48,87% et des dotations de



l'état : 33,81%. Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, ce sont les charges de personnels qui sont majoritaires : 45,52% ce qui permet malgré tout un auto-financement pour les investissements de 22,12%. Total fonct. 2 588 411,22€



# AUTREMENT DIT LE SAVIEZ-VOUS

## APOLITIQUE BIS

Dans un journal local, nous apprenons (oh surprise !) que notre maire est de sensibilité de droite et soutient l'action de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement.

« Je pense que les réformes engagées sont nécessaires et indispensables » déclare-t-il. « Si nous sommes mécontents, c'est que nous ne comprenons pas les réformes engagées » dit-il.

Bon, en tous les cas, nous sommes fixés. L'apolitisme n'aura duré que le temps d'une campagne électorale. Qu'on se le dise : Mr le Maire est de droite.

Ça a le mérite d'être clair maintenant, pourquoi ne l'était-ce pas avant ?

## Le ruisseau des Ormeaux en 1844

(d'après J.P. FOURNIER)  
C'est l'une des frontières naturelles entre Tressaint et Lanvallay et il prend naissance à la bordure du chemin menant de Pélineuc à Bel-Air. Traversant deux premiers chemins, il coupe à la sortie des Landes de Belles-Vues la nouvelle route appelée alors *route de Dinan à Rennes*, à peu de distance du hameau des Ormeaux. Il coupe également, sur (son cours près des Fosses)



## DIS-MOI OÙ C'EST

.....et ce ruisseau où est-il ?



La réponse dans le prochain numéro !

son tracé, le chemin dit *Le Vieux chemin de Dinan à Rennes* appelé aujourd'hui rue de St-James, à la hauteur du pont de Lorry (?) pour passer ensuite au dessus de la Ville Ory.

Puis, poursuivant son chemin, il croise le vieux chemin (*aujourd'hui presque effacé*) menant alors de Belestre à la Grand-Cour de Tressaint, via la ferme de Fromentel. Court ruisseau, il vient enfin se jeter dans la rivière de Rance en passant sous le chemin appelé alors chemin de Léhon au moulin de Pont-Périm, chemin aujourd'hui écourté et détourné en ce même endroit.

## RENDEZ-VOUS

### Mercredi 11 juin :

Prochaine réunion de Lanvallay Autrement, salle de musique (derrière la mairie) à 20h30.

### Samedi 28 Juin :

Randonnée sur les sentiers organisée par Lanvallay Autrement. RDV 9h, mairie de St Solen.

Ce journal a un coût, votre soutien financier est indispensable

